

**Note du 05/06/2013 : Vestiaires-tribunes du stade Serge
Oltra : le président de l'USG nous écrit**

Le Président de l'USG, Joseph Boladeras, nous a envoyé un commentaire à la suite de mon article du 22 avril dernier sur le projet de tribunes du stade serge Oltra

Voici ce commentaire

"Salut pascal

je suis étonné par ton post encore une fois les vestiaires du stade S.Oltra font débat.Entre amalgames désinformation et mensonges tu m'avais habitué à plus de rigueur .Ta comparaison avec St Georges d'Orques est totalement dépourvue de sens et a même des odeurs de mensonge grossier soit par méconnaissance du sujet soit par volonté politicienne .

Après ce préambule passons aux explications:on ne compare pas la population des 2 villages mais le niveau sportif des 2 clubs et la il y a une différence nous jouons en PHB et nos voisins de St Georges sont en 2eme division de district soit le niveau le plus bas au niveau départemental.Il existe donc des dispositions particulières pour les deux clubs

Si St Georges peut disposer d'une main courante autour de son terrain nous devons avoir un grillage de 2 mde haut mini plus une clôture délimitant l'ensemble du complexe sportif(double grillage) nos vestiaires doivent être plus grands ,comporter plus de pommeaux de douche plus de porte manteaux etc etc.Ce sont les règlements de la FFF et du District de l'Hérault tu peux les consulter sur le site du District .

Tu es contre ce projet d'accord mais je pense qu'il faut éviter d'employer de telles méthodes toi qui sur un autre sujet sembles vouloir donner des leçons à un élu de la majorité. Autre sujet évoqué par un blogueur le stade est occupé tous les jours en général le soir par tous les clubs de foot de Grabels

Voila j'espère que cette mise au point mettra fin à toutes ces mauvaises informations.

Joseph Boladeras Président de l'USG"

Je remercie Jo Boladeras pour son message qui me permet de donner des éléments et des précisions supplémentaires à mes lecteurs sur ce projet qui suscite beaucoup de réactions des grabellois quand ils prennent connaissance des caractéristiques de ces vestiaires tribunes, comme je peux le constater dans mes échanges avec la population.

Je note en préambule, et Jo ne me démentira pas, que ce blog est le seul endroit où une information et un débat, visibles par tous, a lieu sur ce projet : en effet, ces vestiaires tribunes n'ont jamais fait l'objet d'une présentation complète et détaillée et d'un débat en commission municipale et en conseil ou en réunion publique.

Ceci étant dit, en résumé, je suis accusé de mentir, de ne connaître pas le sujet et d'agir par volonté politicienne en comparant les choix de 2 communes, dont les volumes budgétaires sont proches, en matières de vestiaires pour leurs équipes de foot (et de tambourin pour Saint Georges d'Orques).

Méconnaissance du sujet ? Comme toi, Jo en tant que président de club, j'ai lu et je dispose des 84 pages du règlement des compétitions du District de football de l'Hérault et surtout des 62 pages du règlement des terrains et installations sportives de la FFT mis à jour en 2010 et disponible sur le site de la FFF. Je consulte également régulièrement le site internet de l'USG.

Que disent ces documents : comme tu le rappelles, l'équipe 1 de Grabels est en PHB (Promotion d'Honneur B, soit pour simplifier la 2^{ème} division départementale) et a terminé 10^{ème} sur 12 cette année. Pour cette division et jusqu'à la « deuxième » division régionale (DHR, division d'honneur régionale), il est nécessaire d'avoir des installations sportives de niveau 5. La majorité municipale a retenu des vestiaires de niveau 4, obligatoire à partir de la division d'honneur des ligues régionales (la « première » division des ligues régionales), soit 3 divisions au dessus de celle où l'équipe 1 de Grabels joue actuellement (avec un maintien qui n'a été assuré qu'au cours des dernières journées du championnat).

Qu'est ce qui différencie les installations sportives de catégorie 4 et 5 ?

- Rien pour le dimensionnement des vestiaires (surface minimale 20 m², recommandé 25 m²) et les équipements (nombre de pommes de douche, 6, lavabo, etc..) : les normes minimales sont identiques pour ces 2 catégories
- En revanche, 2 vestiaires SUPPLEMENTAIRES sont RECOMMANDES (mais pas obligatoires) en catégorie 4
- Le vestiaire des arbitres est plus grand en catégorie 4 (12 m² minimum hors sanitaires au lieu de 8 m² minimum hors sanitaires en catégorie 5).
- Un bureau mis à disposition des délégués d'une surface minimale de 6 m² (bureau « recommandé » pour la catégorie 5)
- Le local pour le contrôle antidopage n'est que RECOMMANDE pour les installations de catégorie 2 à 6.
- Les tribunes ne sont obligatoires que pour les installations de catégories 1 à 3 (le document de la FFT ne fait pas état de « recommandations » de tribunes pour les installations de catégorie 4.

La majorité municipale a donc choisi une catégorie de vestiaires nettement au dessus du classement actuel de l'équipe et surtout en retenant l'ensemble

des « recommandations » (mais pas des obligations) voire au-delà, en matières d'équipements supplémentaires.

Et à St Georges d'Orques, qu'a retenu la majorité municipale, pour son équipe, qui ne joue pas dans la même division (car, cher Jo, pour faire mon article, j'ai étudié en détail les plans précis des 2 projets) ?

- Des vestiaires de 24 m² (contre 41 à 43 m² à Grabels), avec 7 pommes de douche, dont un emplacement pour les handicapés (6 pommes à Grabels, sans emplacement pour les handicapés)
- Un vestiaire arbitre de 12,1 m² (13,8 m² pour chaque vestiaire arbitre à Grabels)
- Un bureau mis à disposition des délégués de 7,2 m² (6,2 m² à Grabels)
- Pas de bureau de contrôle anti-dopage (un bureau est prévu à Grabels mais il n'est pas obligatoire)
- En matière de sanitaires, les 2 projets satisfont aux critères retenus pour les installations classés 3 et 4. Si on voulait aller davantage dans les détails en matière de sanitaires pour les joueurs, je trouve, moi, à l'analyse des plans des 2 projets, que l'emplacement et le nombre des sanitaires pour les joueurs, par rapport aux vestiaires, est mieux conçu à Saint Georges d'Orques qu'à Grabels.

En résumé, l'équipement vestiaires de Saint Georges respecte les normes minimales des vestiaires de catégorie 4, l'équipement de Grabels va très au-delà des normes minimales de catégorie 4. Les 2 équipes pourraient jouer dans la même division (par exemple DHR) sans que cela pose des problèmes réglementaires au niveau des vestiaires.

Alors c'est vrai, le projet de Saint Georges d'Orques n'intègre pas le coût de la double enceinte obligatoire de 2 m de haut, que tu évoques. Elle est simplement prévue sur les plans (au cas où). Mais ce n'est évidemment pas cette double enceinte qui explique les écarts de coûts entre les 2 projets.

Désolé de contredire les propos du président de l'USG, mais si les surfaces, le nombre de vestiaires, les équipements sont plus vastes, plus nombreux à Grabels (sauf en matière de douches pour les handicapés), ce n'est pas en raison des règles de la FFT, c'est parce que cela relève des CHOIX faits par la majorité, CHOIX que je conteste. Et je ne parle même pas des tribunes pour lesquelles la stratégie de communication de la majorité consiste à dire : c'est peu cela ne représente que 6% du coût final.

Je crois me souvenir, Jo, que tu as quelques connaissances en matière de bâtiment : tu admettras alors que le coût de vestiaires dans un bâtiment qui intègre une tribune n'est pas le même qu'un simple bâtiment sans tribunes qui comporte exactement le même nombre de vestiaires. Dans les 6% répétés à l'envie par la majorité, ils ne doivent compter que les 200 sièges !

Alors, cher Jo, je ne vois pas où sont les mensonges grossiers et pourquoi tu m'accuses de méconnaître ce dossier. Il est de surcroît très agaçant quand on n'est pas d'accord sur un dossier (et je le suis depuis le début) d'être accusé de manœuvre « politicienne ». Je me prononce, en tant que conseiller municipal, sur des choix faits par la majorité municipale, en essayant de les argumenter le plus honnêtement possible à partir d'informations que je recherche et que je vérifie. Que la majorité fasse de même, qu'il y ait un débat et la démocratie locale n'en fonctionnera que mieux

Sans rancune, Jo, puisque ton commentaire permet d'alimenter le débat et pas de façon stérile.

12:03 Publié dans [Sport](#) | [Lien permanent](#) | [Commentaires \(2\)](#) | Tags : [stade serge oltra](#) |

Commentaires

A ce perdre dans des normes techniques on en perd l'essentiel qui lui pourtant est simple à comprendre.

Un village, avec une pyramide des âges qui ressemble à une amphore, de 6 à 7000 habitants avait-il besoin de 2 stades de foot pelousés ? réponse non!

Consacre-t-on trop d'argent à Grabels pour le foot ? Oui plus que pour tous les autres sports et la culture.

Les millions (et, ce n'est pas une formule) dépensés à Grabels doivent ils dépendre du résultat sportif de l'équipe Une ? Non et non

Et maintenant une autre question à Monsieur Jo à laquelle je n'ai pas la réponse, tant le sujet semble tabou : Combien de grabellois parmi les licenciés à Grabels?

Car si l'argent public sert à accueillir des non grabellois, si ces non-grabellois permettent d'obtenir des résultats sportifs, si ces résultats sportifs nous obligent à construire des infrastructures pharaoniques moi je dis halte là.

C'est peut être dur à entendre, mais les résultats de l'USG, je m'en tamponne, moi ce que je veux, c'est que mon gosse qui a envie de jouer au foot soit accueilli dans des bonnes conditions pour s'amuser.

Que les maires des autres communes s'occupent de leurs gosses ou nous dédommagent. On le fait bien pour les écoles.

A quand, des impôt pour rémunérer des joueurs pro à Grabels?

Nan mais allo quoa!!!! Cette histoire du foot est un scandale.

Écrit par : Christophe L | 05/06/2013

Et qu'on ne me parle pas de l'exemple que donne le sport foot pour la formation des jeunes !

Vu les exemples récents que nous ont donné les équipes importantes, soit au mondial (triche et grève) jusqu'aux débordements à Paris dernièrement !..

J'aurais des enfants en âge de faire un sport, je ferais tout pour les orienter vers des sports où le respect des valeurs est véhiculé par les équipes de pro.

Monsieur Heymes, pouvez-vous ne mettre ce que coutera les deux terrains de foot pour la commune (construction faite et à venir, (et là il faut compter avec les 20 à 30% de dépassement habituel du budget prévisionnel) entretien (la machine pour le gazon synthétique, l'eau pour l'herbe plantée sur un terrain calcaire, et les heures de travail des employés municipaux.

Et si en plus ce sont nos impôts qui payent les activités des enfants des autres communes ! Non seulement ont voit trop gros, mais en plus nous sommes les couillons de la farce.

Écrit par : panda n | 05/06/2013